



**PRÉFET  
DE LA SARTHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# COPIE cours d'eau Lundi 29 mars 2021

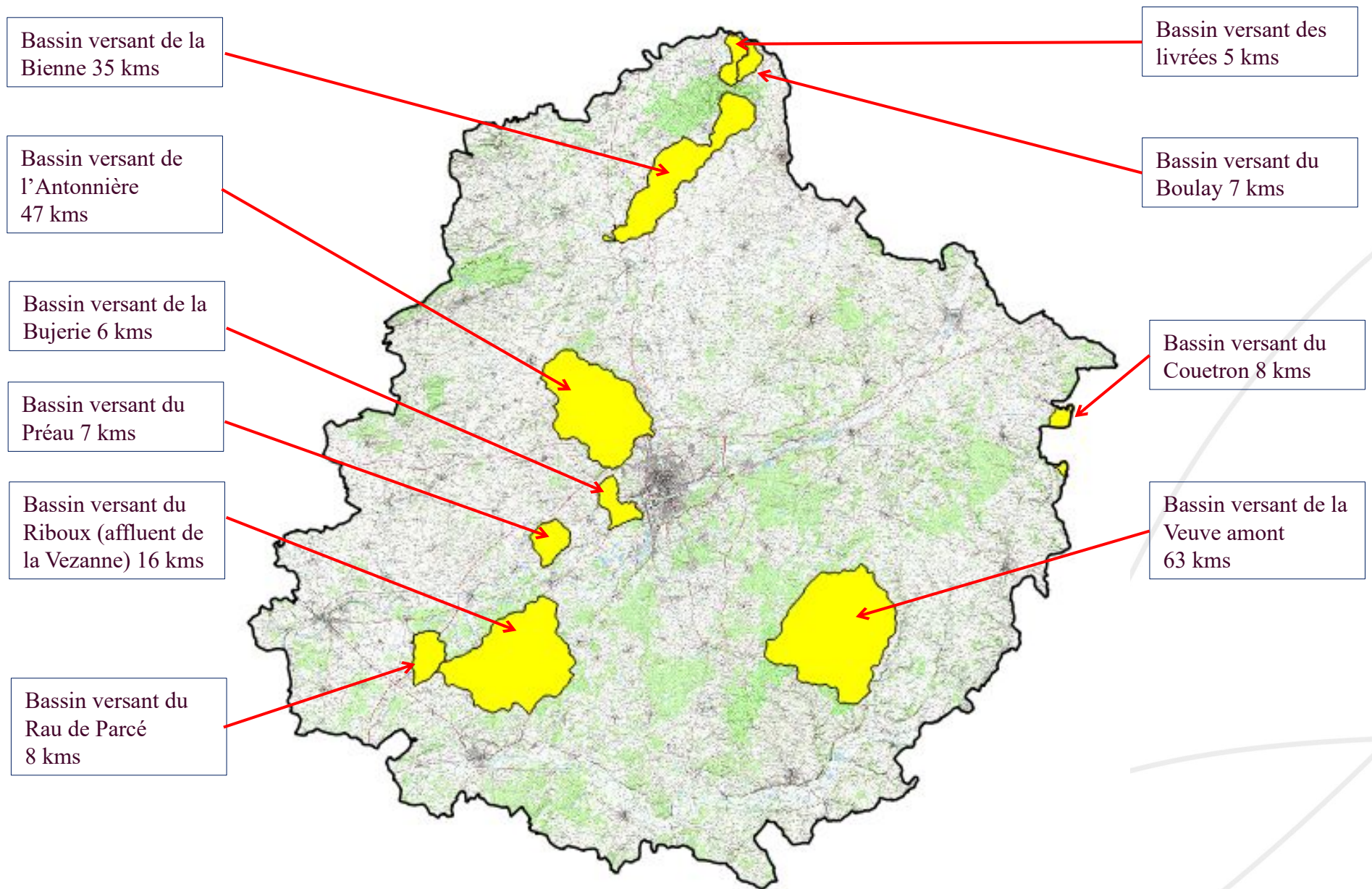
**Direction départementale des territoires**



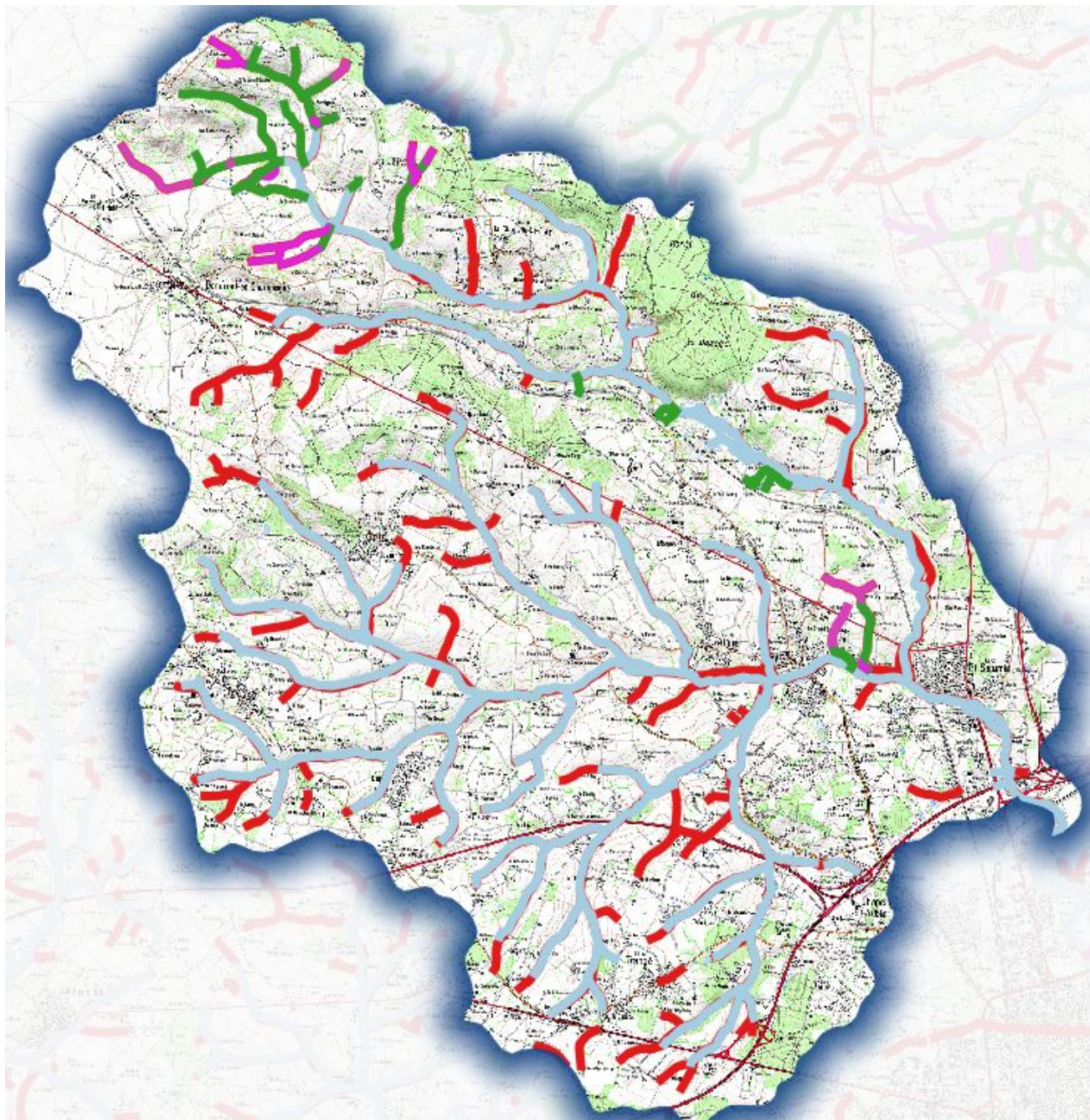


# Bilan du chantier de cartographie des cours d'eau sur le département de la Sarthe en 2020

# Bassins versants prioritisés en 2020



# Bilan sur le bassin versant de l'Antonnière



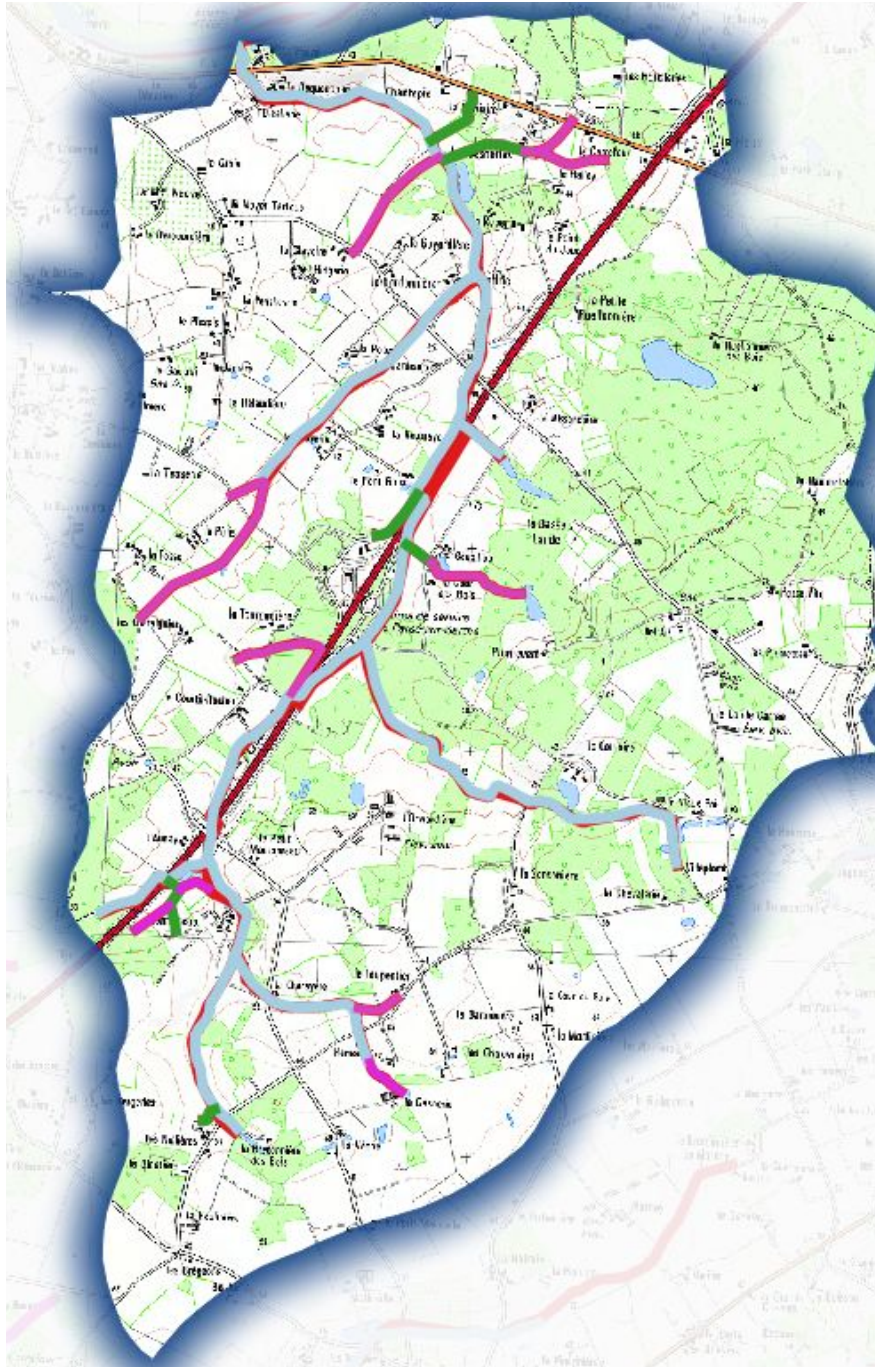
Linéaire total à expertiser: **47 kms**

Linéaire expertisé  
au 29/03/2021: **16,27 kms**

Linéaire proposé au reclassement  
en cours d'eau: **10,39 kms**

Pourcentage de reclassement  
sur le bassin versant au  
29/03/2021: **63,9 %**

# Bilan sur le bassin versant du Rau de Parcé

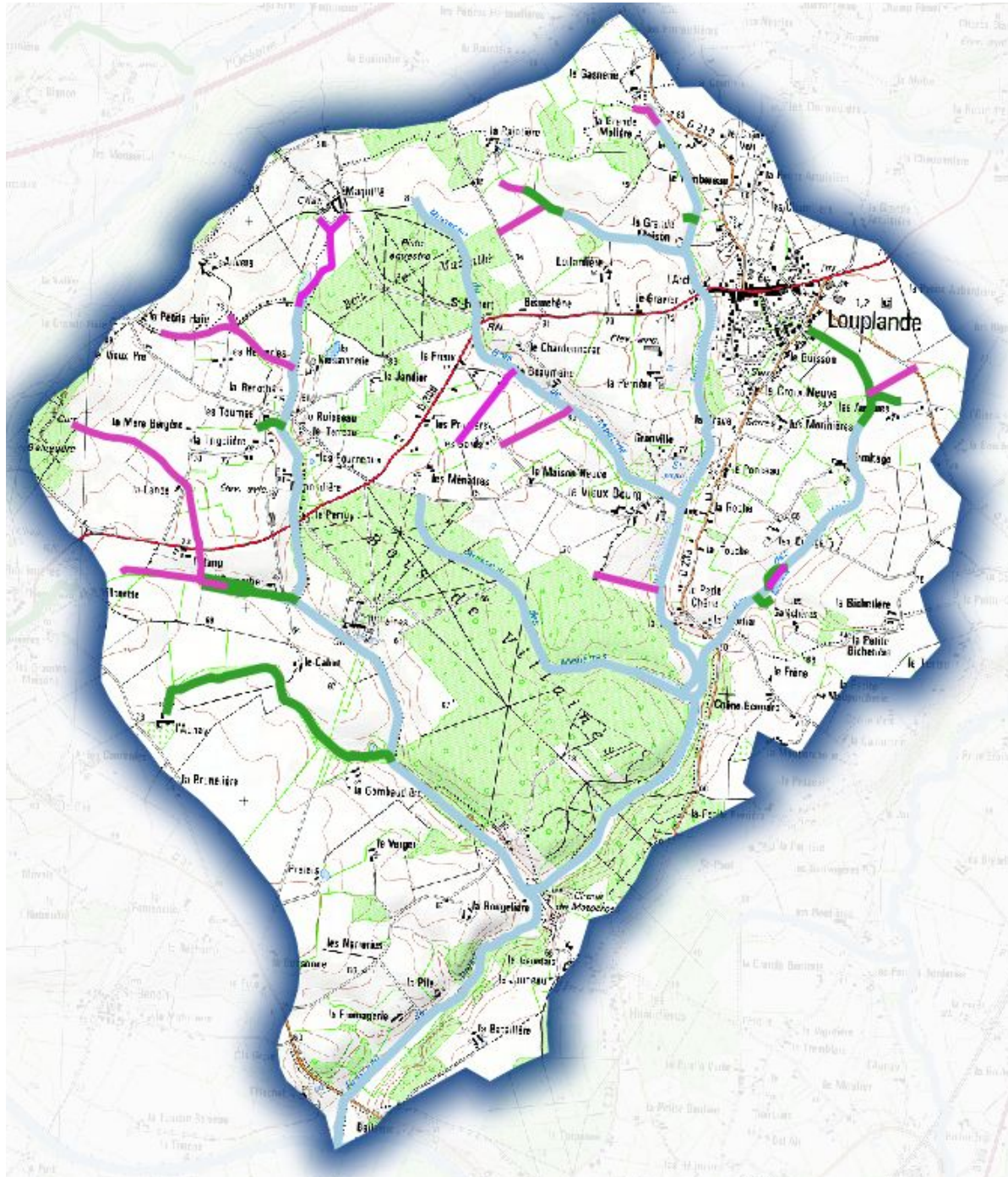


Linéaire total à expertiser: **6 kms**

Linéaire proposé au reclassement en cours d'eau:  
**1,54 kms**

Pourcentage de reclassement  
sur le bassin versant au 29/03/2021: **25,7 %**

# Bilan sur le bassin versant du Rau du Préau

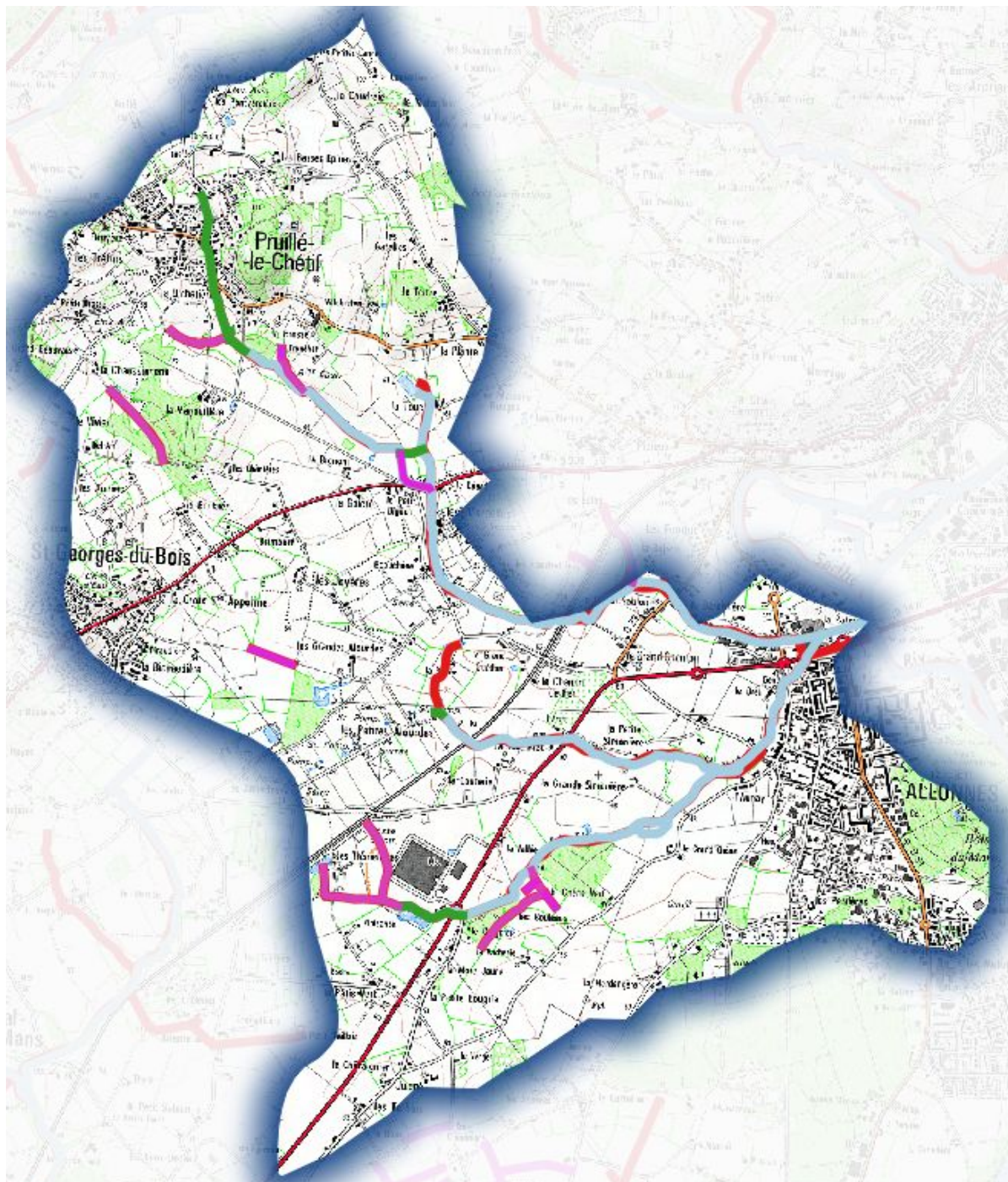


Linéaire total à expertiser: **7 kms**

Linéaire proposé au reclassement en cours d'eau: **3,74 kms**

Pourcentage de reclassement sur le bassin versant au 29/03/2021: **53,4 %**

# Bilan sur le bassin versant de la Bujerie

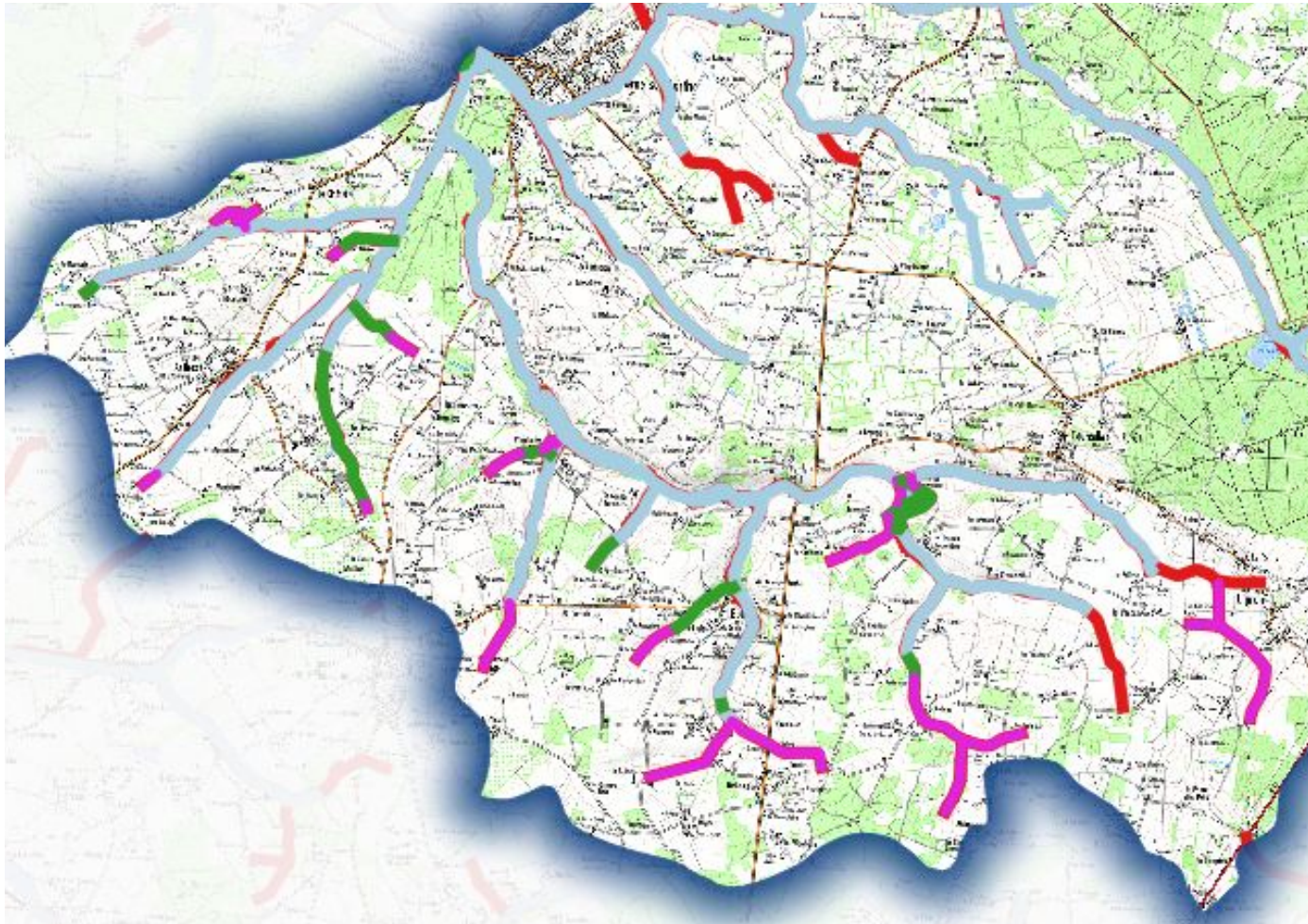


Linéaire total à expertiser: **6 kms**

Linéaire proposé au reclassement en cours d'eau: **1,53 kms**

Pourcentage de reclassement sur le bassin versant au 29/03/2021: **25,5 %**

# Bilan sur le bassin versant du Riboux (affluent de la Vezanne)



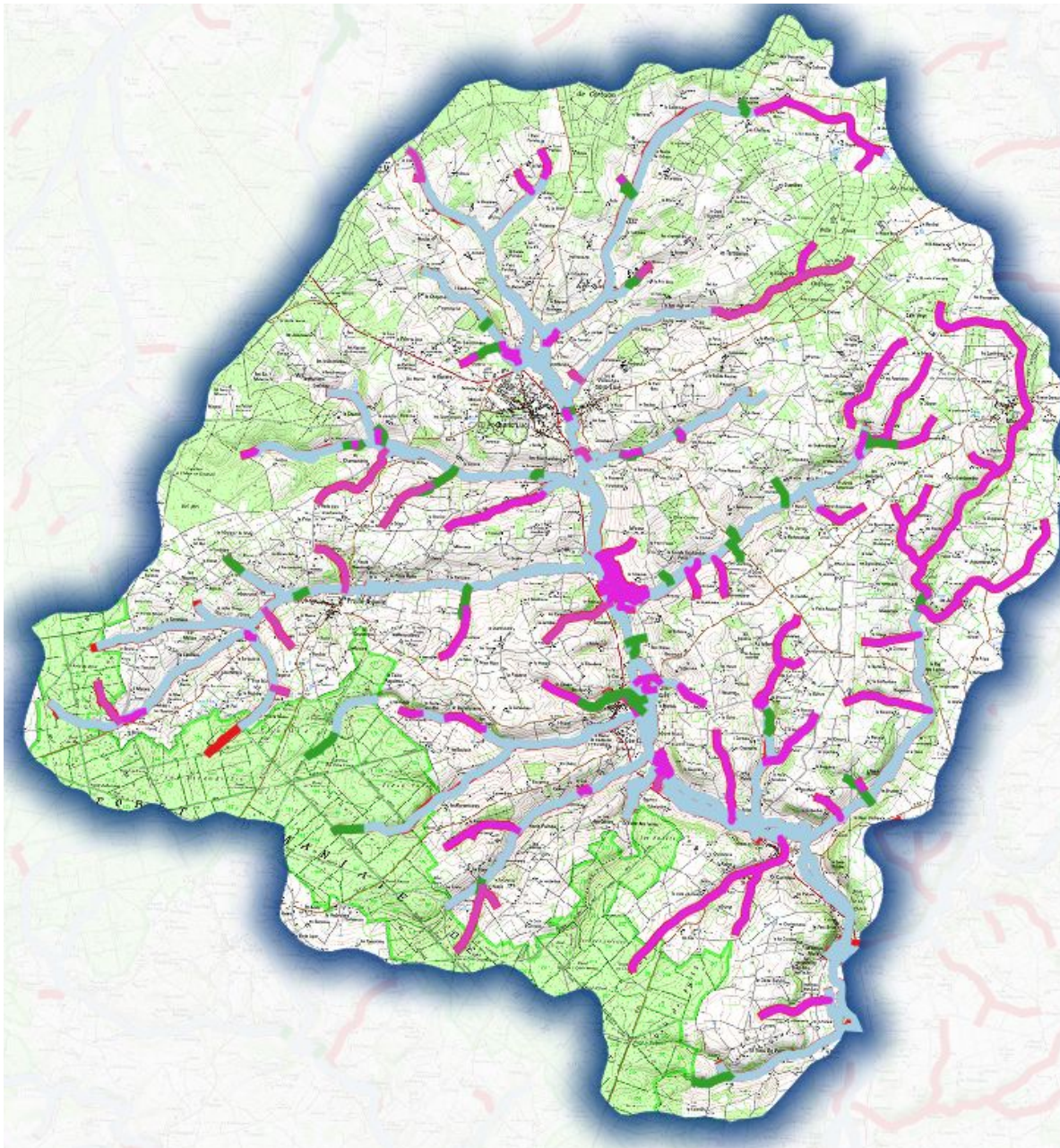
Linéaire total à expertiser: **16 kms**

Linéaire proposé au reclassement en cours d'eau: **3,99 kms**

Pourcentage de reclassement sur le bassin versant au 29/03/2021: **24,9 %**



# Bilan sur le bassin versant de la Veuve amont



Linéaire total à expertiser: **63 kms**

Linéaire proposé au reclassement en cours d'eau: **9,15 kms**

Pourcentage de reclassement sur le bassin versant au 29/03/2021: **14,5 %**

# Bilan des expertises ponctuelles réalisées en 2020

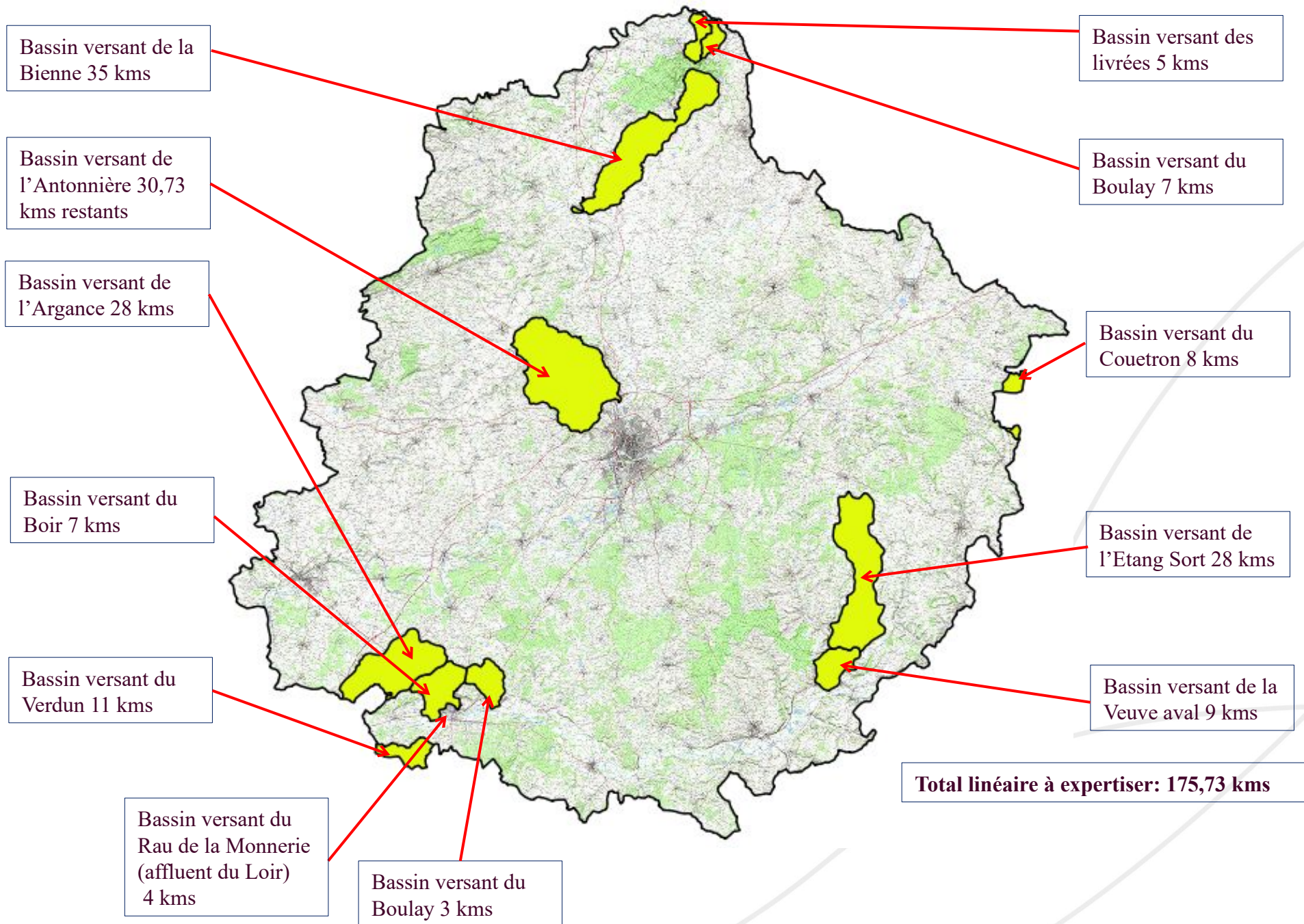
Linéaire total expertisé: **20,94 kms**

Linéaire proposé au reclassement en cours d'eau: **10,93 kms**

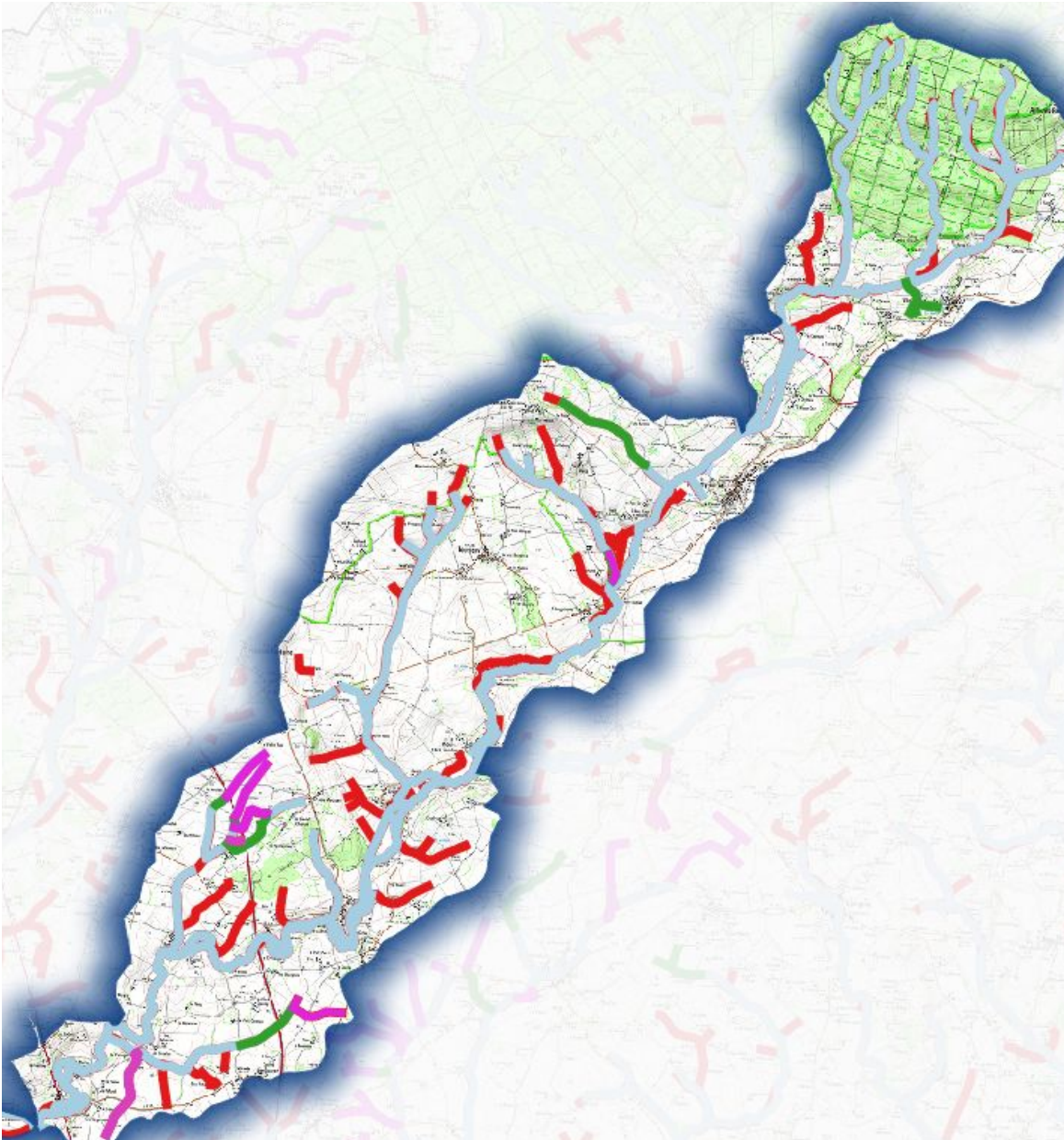
Pourcentage de reclassement sur le bassin versant au 29/03/2021: **52,19 %**

Linéaire total expertisés en 2020 (Bassins versants priorités et expertises ponctuelles): **135,2 kms**

# Bassins versants prioritisés en 2021



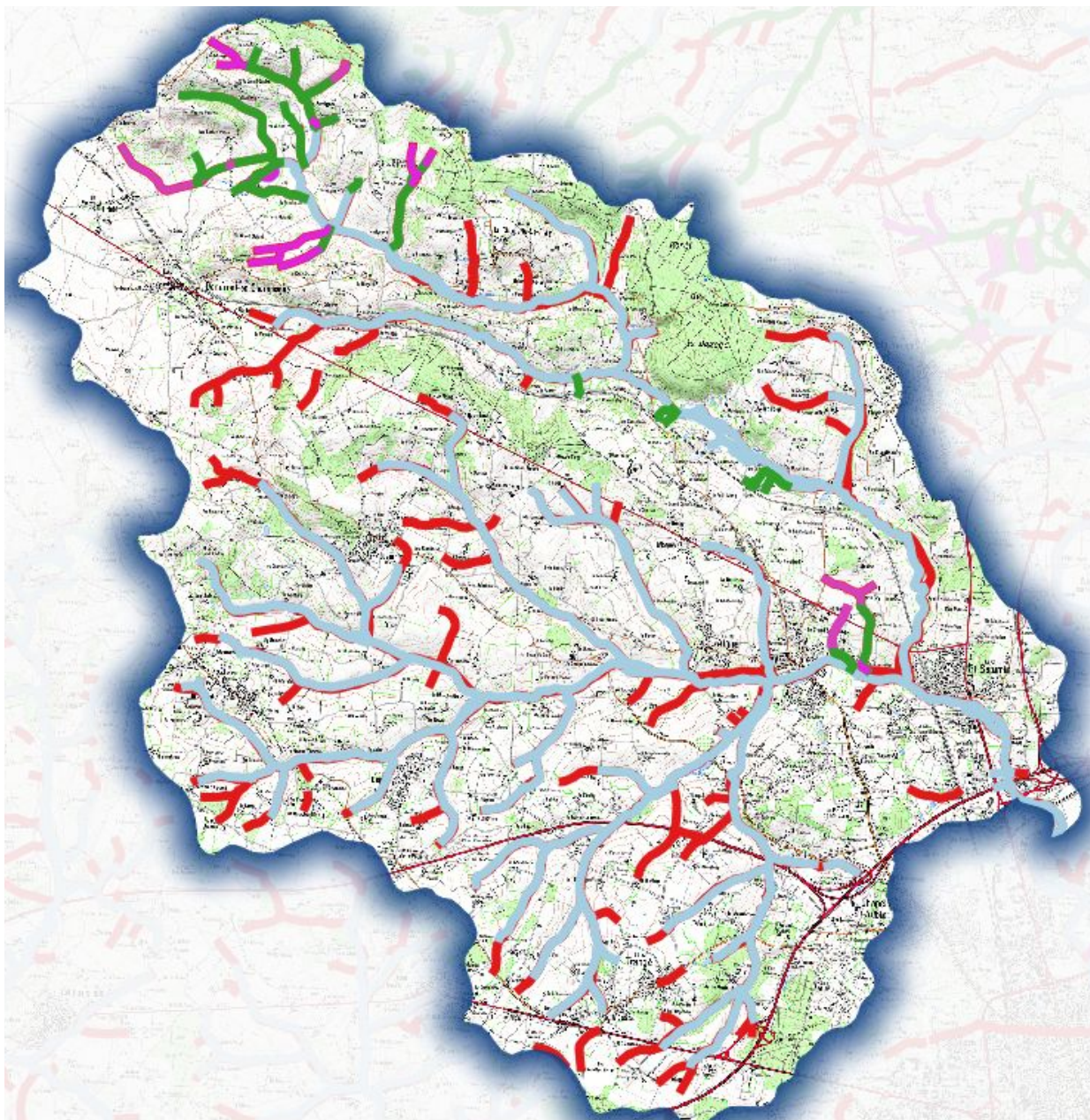
# Prospection bassin versant de la Bienne



Communes concernées:

Villaines-la-Carelles, Aillières-Beauvoir, Neufchatel-en-Saosnois, Saint-Rémy-du-Val, Ancinnes, Livet-en-Saosnois, Louvigny, Rouessé-Fontaine, Thoiré-sous-Contensor, Grandchamp, Chérancé, Coulombiers, Vivoin, Piacé, Juillé.

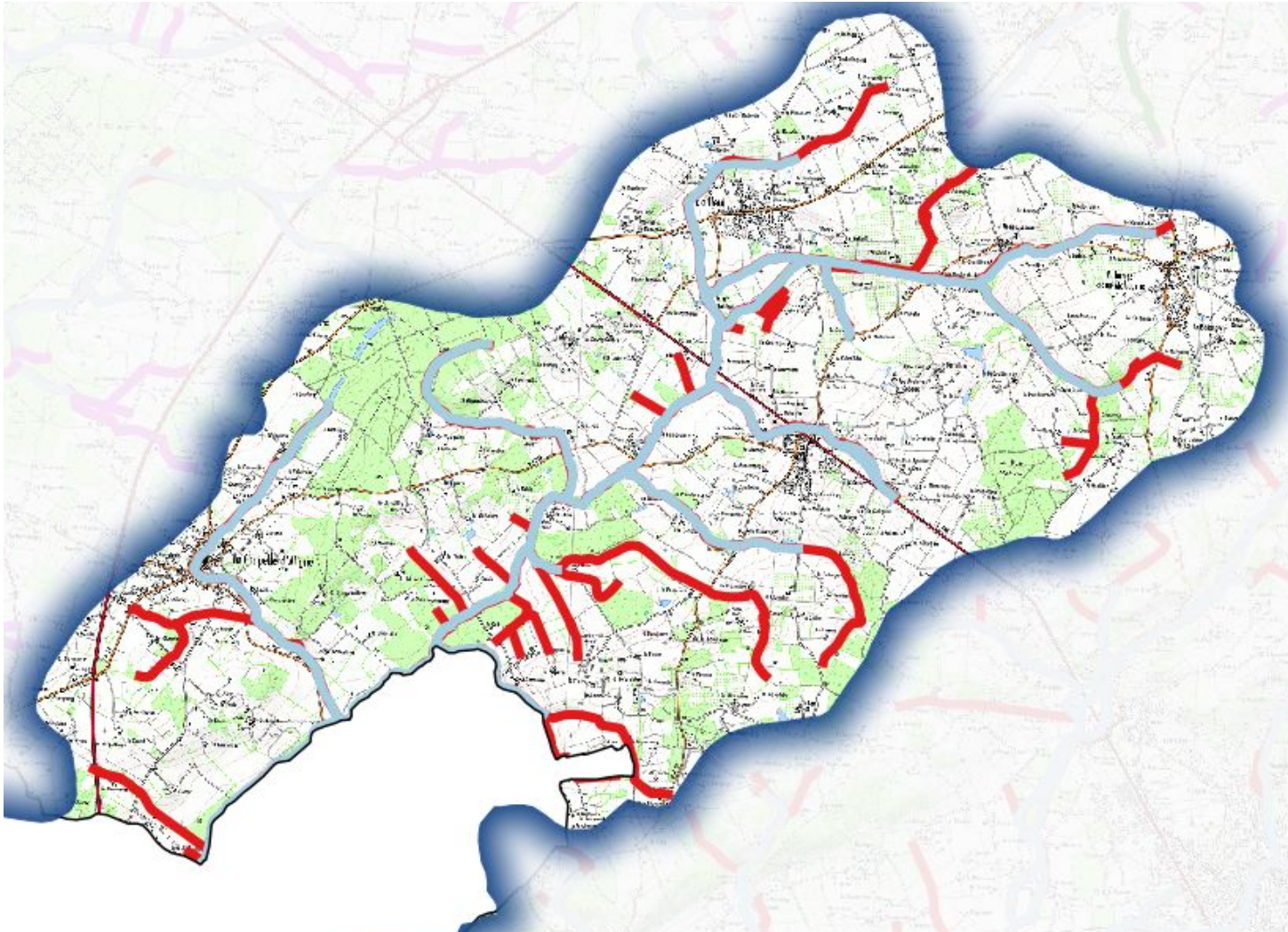
# Prospection bassin versant de l'Antonnière



Communes concernées:

Trangé, Chaufour-Notre-Dame, Degré, La Quinte, Cures, Lavardin, Aigné, La Milesse, Saint-Saturnin, La Chapelle-Saint-Aubin, La Bazoge, Domfront-en-Champagne, La Chapelle-Saint-Fray, Conlie.

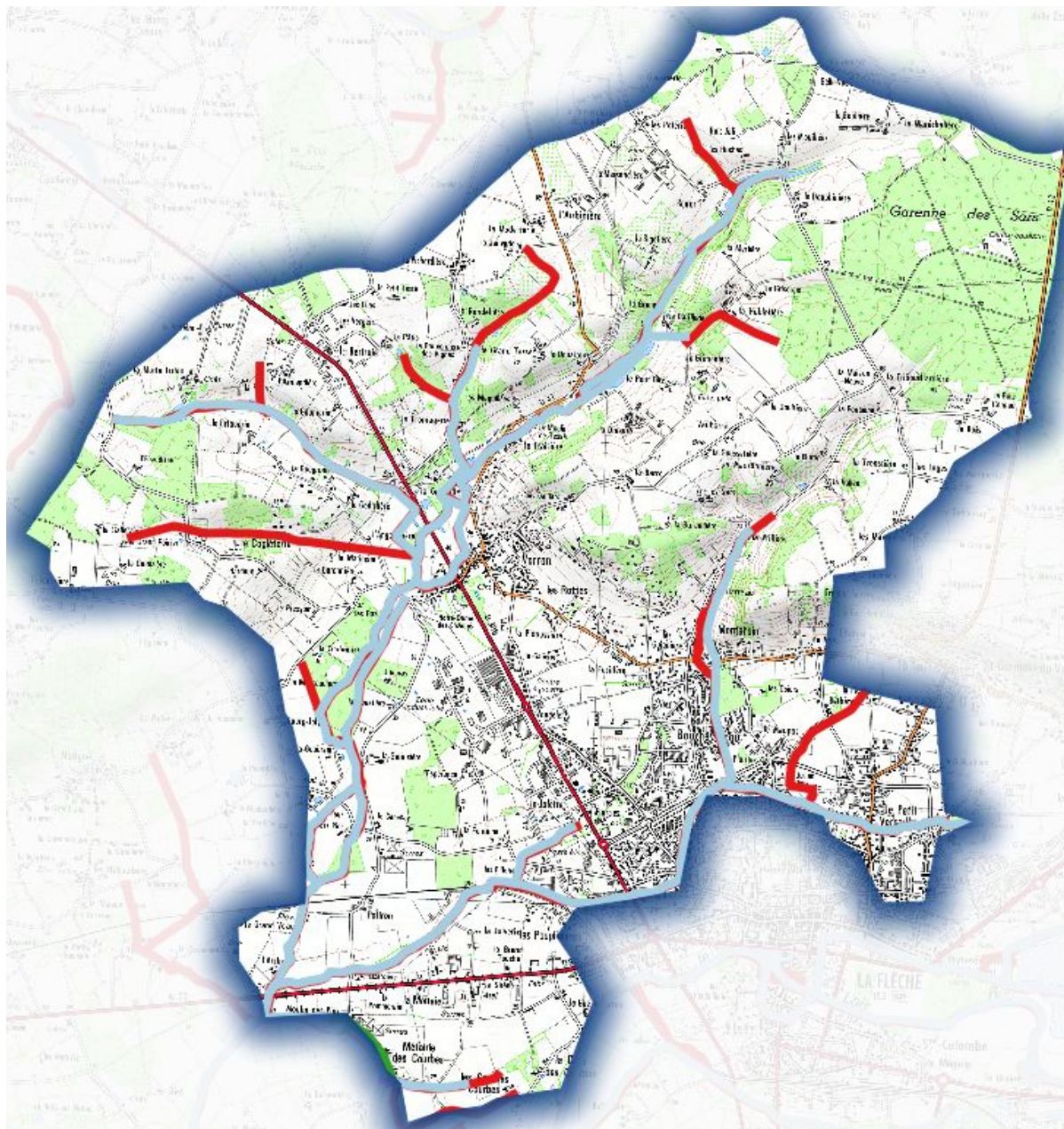
# Prospection bassin versant de l'Argance



Communes concernées:

La Chapelle d'Aligné,  
Le Bailleul, Villaines-  
sous-Malicorne,  
Crosnières, Bazouges-  
sur-le-Loir.

# Prospection bassin versant du Boir



Communes concernées:

Bousse, La Flèche, Villaines-sous-Malicorne, Crosnières.

# Prospection bassin versant du Verdun

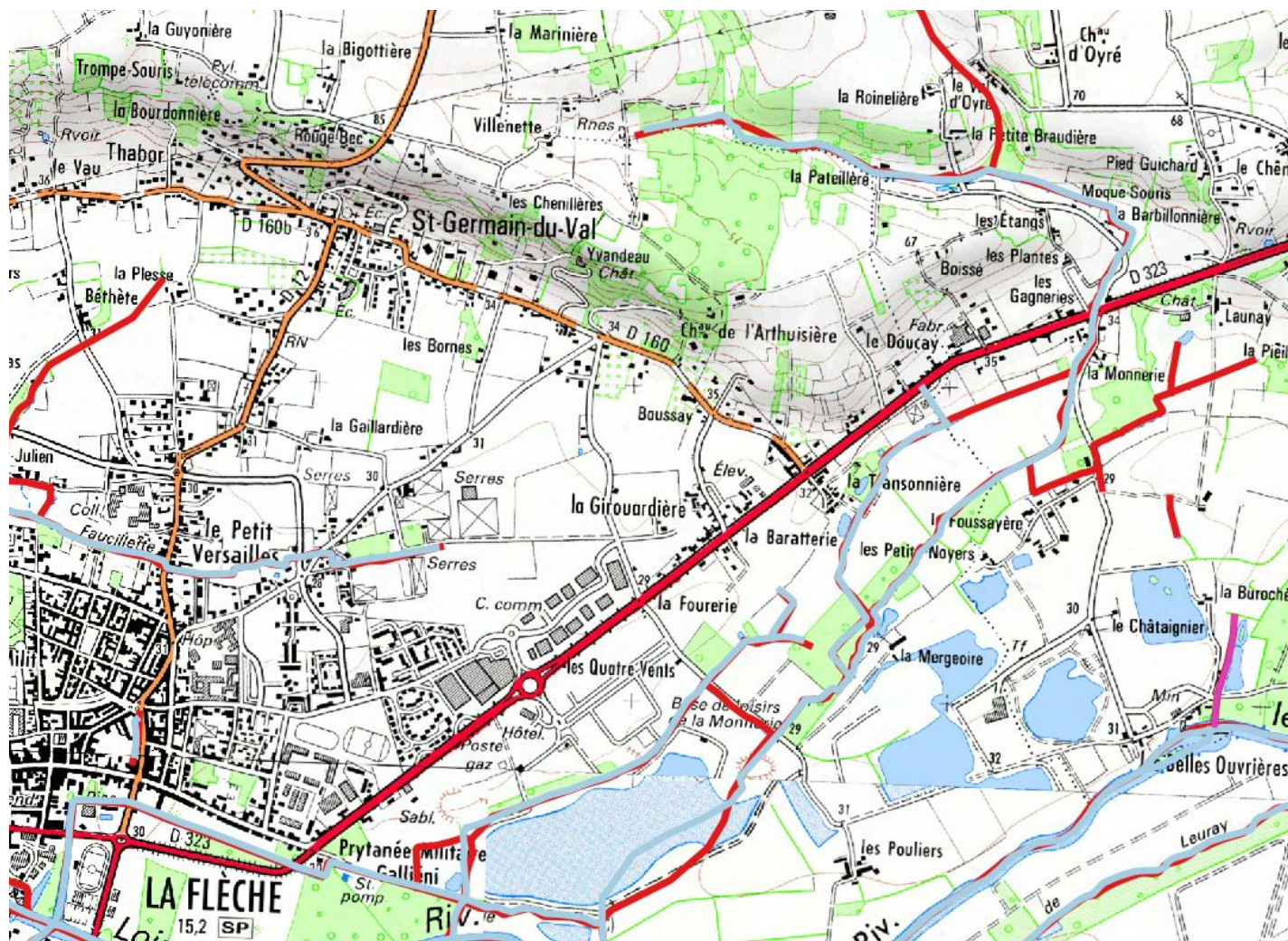


Communes concernées:

Bazouges-sur-Loir, La  
Flèche, Cré.



# Prospection bassin versant de la Monnerie



Communes concernées:

Clermont-Créans, La Flèche.

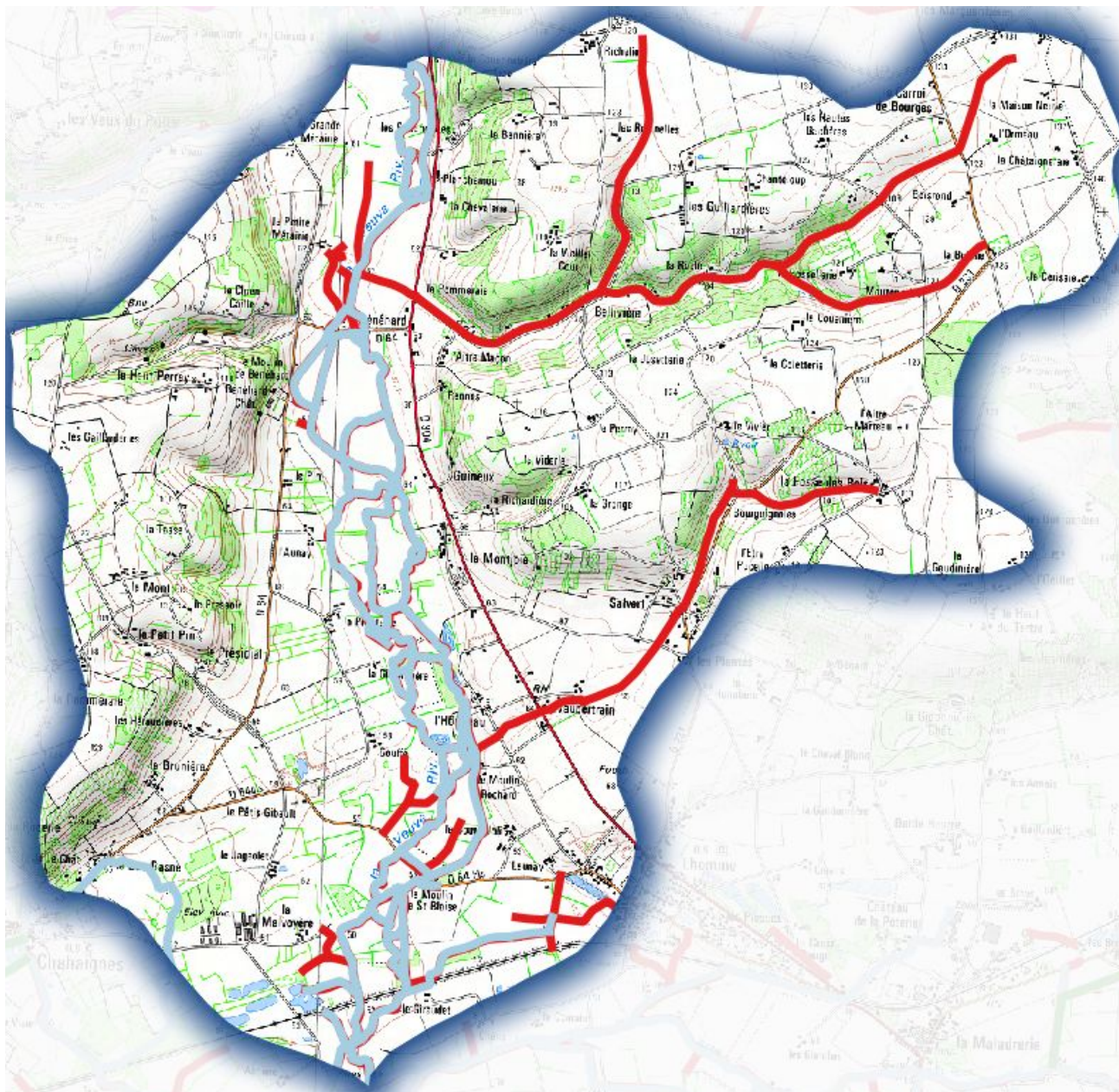
# Prospection bassin versant du Boulay



Communes concernées:

Mareil-sur-Loir, Bousse, Clermont-Créans, La Flèche.

# Prospection bassin versant de la Veuve aval



Communes concernées:  
Chahaignes, Lhomme.

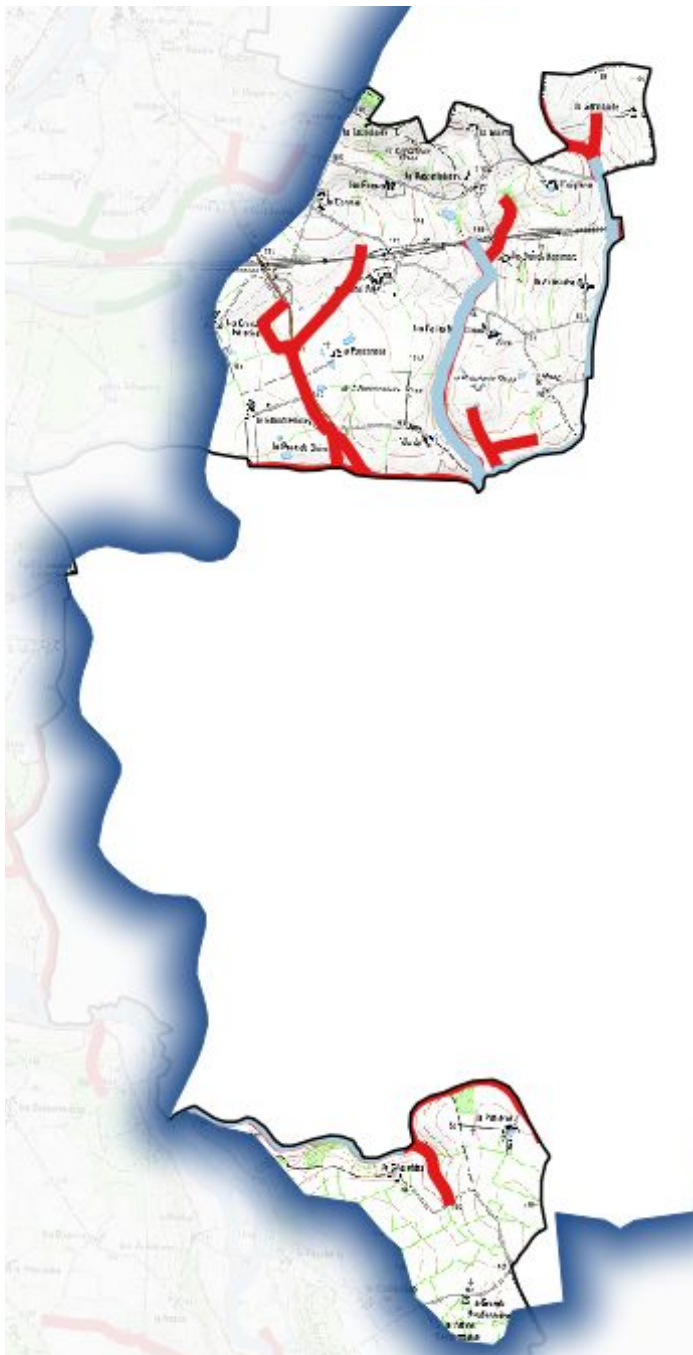
# Prospection bassin versant de l'Etang Sort

Communes concernées:

Courdemanche, ruille-sur-Loir, Saint-Georges de la Coué, Montreuil-le-Henri, Sainte-Osmane, Tresson, Evallé, Maisoncelles, Saint-Mars-de-Locquenay, Bouloire.



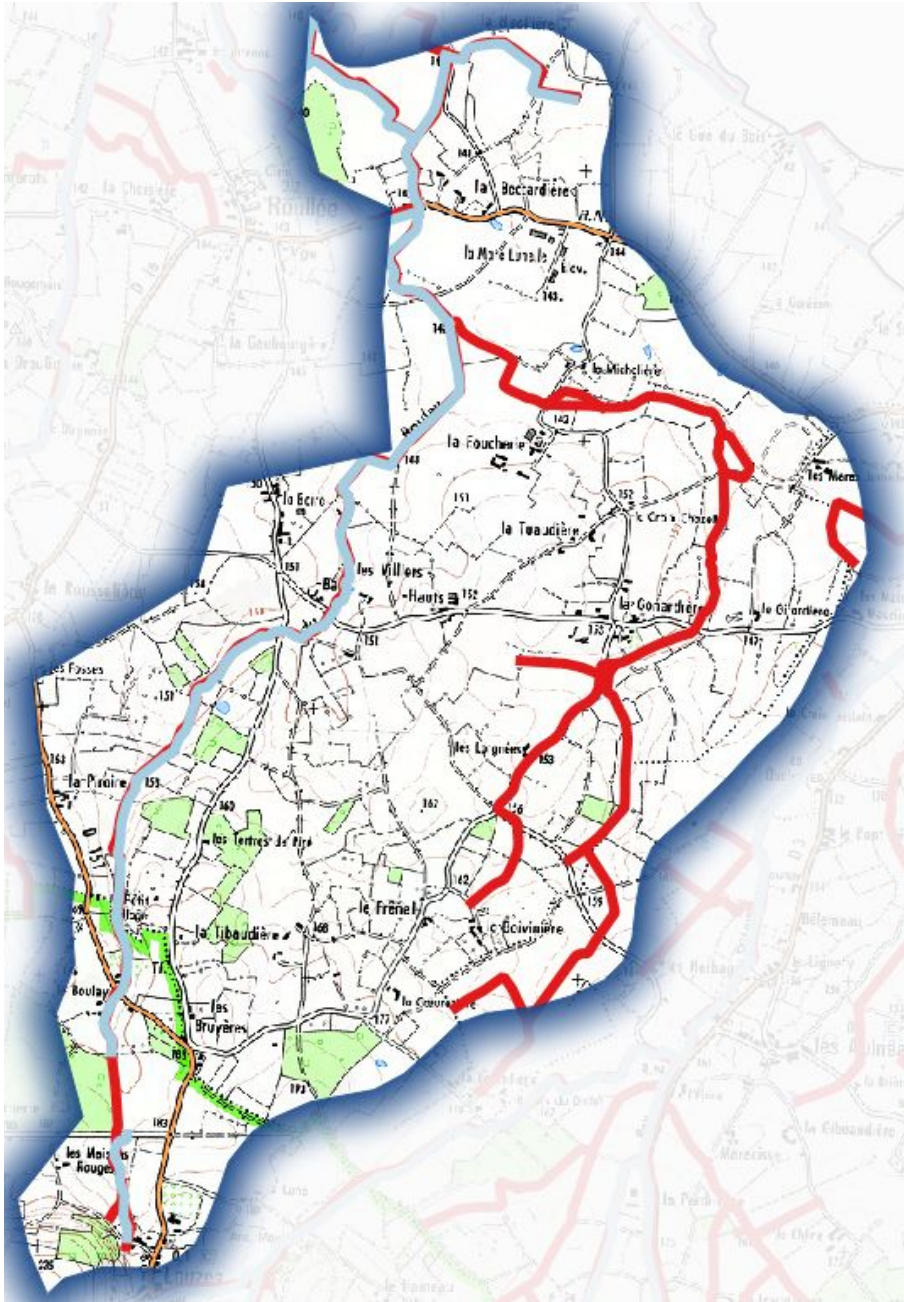
# Prospection bassin versant du Couetron



Communes concernées:

Melleray, Valennes

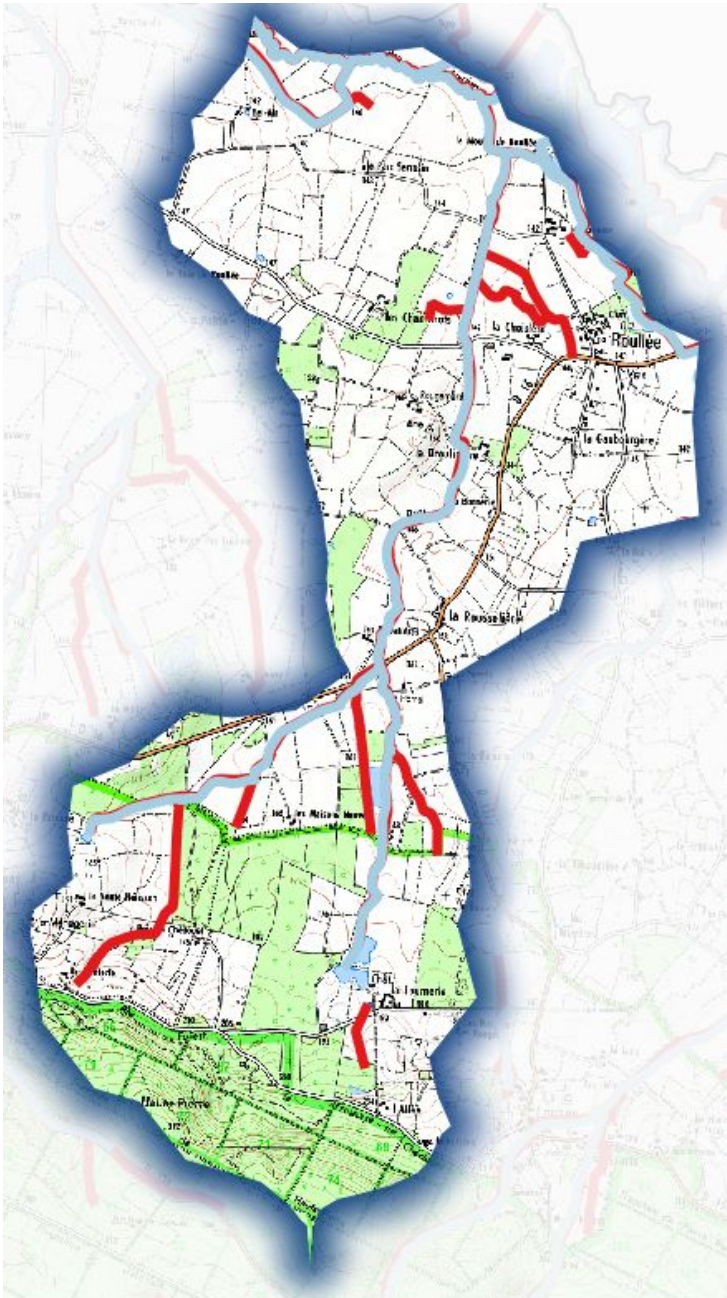
# Prospection bassin versant du Boulay (Sarthe amont)



Communes concernées:

Blèves, Roullée, Louzes

# Prospection bassin versant des Livrées



Communes concernées:

La Fresnaye-sur-Chedouet, Roullée,  
Louzes



**PRÉFET  
DE LA SARTHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# PRÉSENTATION DE LA BCAE 2021 MARS 2021

SCTS/ Géomatique





# BCAE – Contexte et Chronologie

## BCAE – Constat

## BCAE – Traitement IGN

# BCAE – Contexte / Chronologie

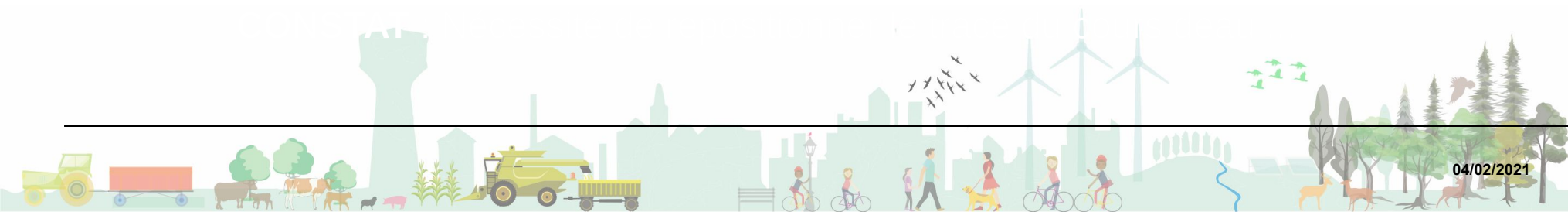
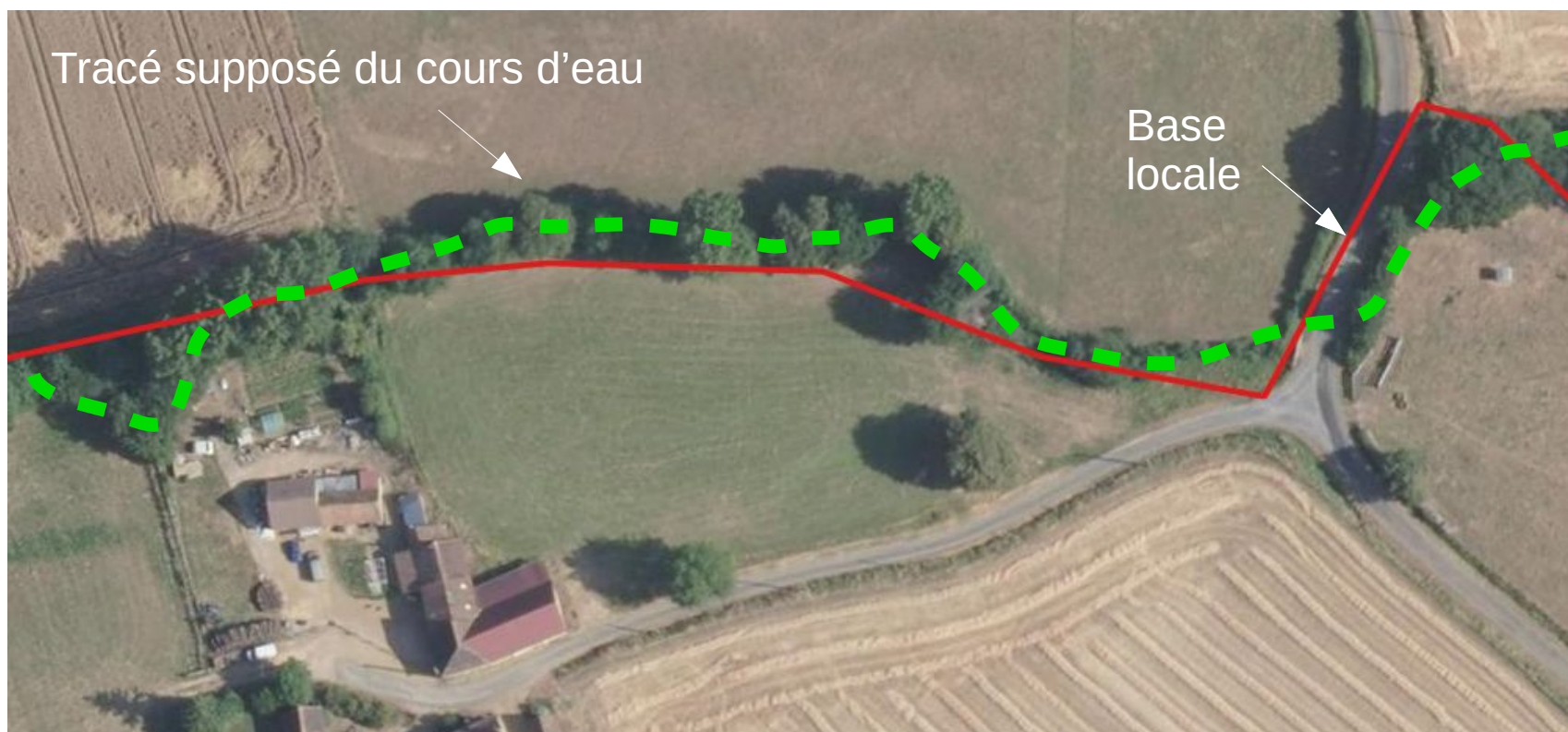
La BCAE est actualisée chaque année en janvier.

- En septembre, la DDT propose la couche à la DGPE du MAA et à l'IGN, en prenant en compte les classements en cours d'eau et les déclassements...
- En décembre, elle est validée par ces mêmes instances avant publication en janvier.
- Jusqu'en 2020, la couche BCAE était issue des cours d'eau de la couche DDT « Police de l'eau » ; maintenant, elle est recalée sur les tracés IGN.



## BCAE – Constat

- Il n'était pas possible de faire coïncider les tracés de manière automatisée entre la base locale et les photos aériennes ...



# BCAE – Retour sur le traitement IGN

- Été 2020 , échange avec le MAA pour faire évoluer cette couche vers un format national (BD topo de l'IGN)
- En septembre, la DDT 72 répond à un appel à candidature de la DGPE du MAA pour que l'IGN effectue un repositionnement des tracés des cours d'eau de notre BCAE vers une nouvelle couche de référence .  
La DDT72 est retenue et fournit la couche à l'IGN pour traitement.
- Entre octobre et début janvier, l'IGN recale la couche et échange avec les trois DDT retenues et le MAA.
- En janvier 2021, cette couche BCAE nous est retournée pour avis avant publication sur le Géoportail et TELEPAC.



# BCAE – Situations rencontrées

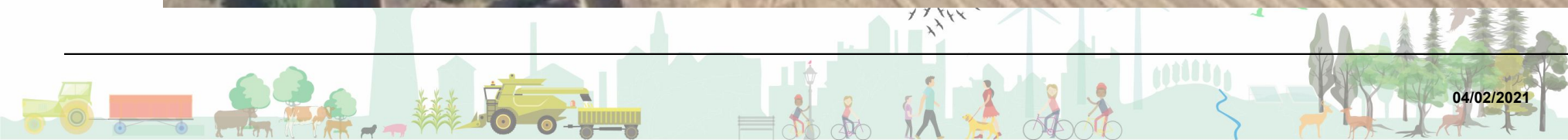
- ◆ BCAE 2020 locale  BCAE 2021 IGN 

Comparaison  
entre la donnée  
BCAE 2020 issue  
de la donnée  
cours d'eau  
locale  
et  
la BCAE 2021 qui  
reprend les cours  
d'eau mais  
repositionnés par  
l'IGN

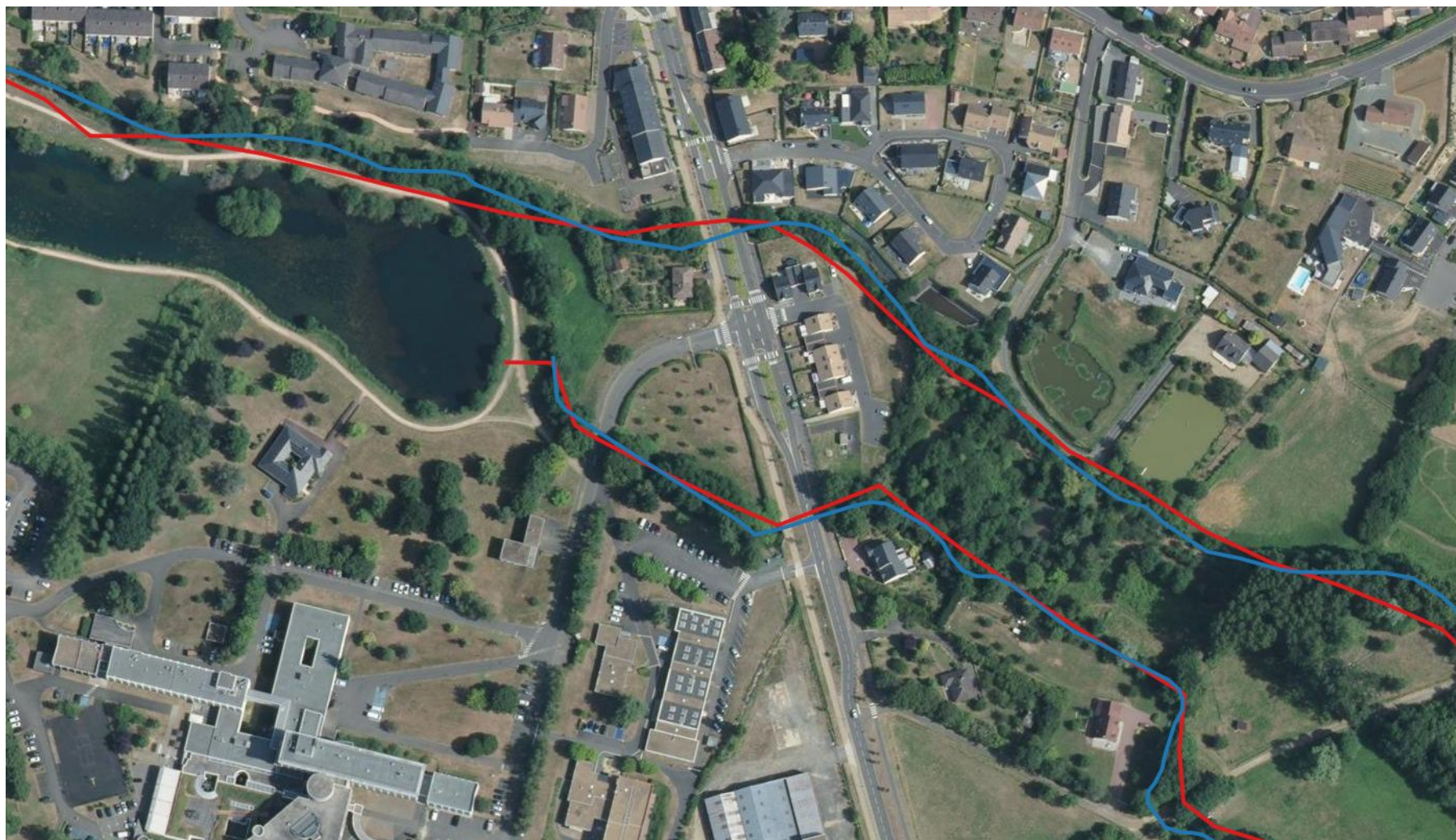


# BCAE – Zoom en zone rurale

- BCAE 2020 locale  BCAE 2021 IGN 



# BCAE – Zoom en zone urbaine



◆ BCAE 2020 locale



BCAE 2021 IGN



# BCAE – En conclusion

- ♦ Le travail de l'IGN reprend bien les éléments fournis avant traitement
- ♦ La couche est disponible sur TELEPAC et sur GéoPortail
- ♦ Elle est également disponible en format WMS
- ♦ Les prochaines mises à jour de la couche Police de l'Eau se feront sur cette base à partir de la couche BCAE 2021 de l'IGN
- ♦ ...







**PRÉFET  
DE LA SARTHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Arrêté préfectoral relatif à l'application de produits phytopharmaceutiques à proximité des milieux aquatiques

Direction départementale des territoires





## PRÉFET DE LA SARTHE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Arrêté ZNT du 11 février 2021

- Publié le 11 février 2021 après une consultation du public du 15 janvier au 4 février 2021 dans les conditions prévues par les articles L. 120-1 et L. 123-19 du code de l'environnement ;
- Fixe la liste des cours d'eau et autres éléments hydrographiques justifiant le respect d'une distance de non traitement de 5 mètres minimum ;
- Fait suite à la demande du tribunal administratif de Nantes de modifier l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 7 juillet 2017 afin d'y inclure l'ensemble des éléments hydrographiques représentés par des traits bleus et pointillés sur la carte au 25000<sup>e</sup> de l'IGN comme le prévoit la directive cadre sur l'eau. Le jugement rappelle notamment que *« cette définition doit donc être regardée comme couvrant, outre les cours d'eau définis par l'article L. 215-7-1 du code de l'environnement, l'ensemble des eaux de surface au sens de la directive du 23 octobre 2000 établissant le cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau »* ;
- Le nouvel arrêté suit au sens strict la demande du tribunal.





## PRÉFET DE LA SARTHE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Arrêté ZNT du 11 février 2021

- **305** contributions.  
Parmi celles-ci, 300 ont été formulées par des agriculteurs. Les autres participations proviennent de Sarthe Nature Environnement (SNE), de l'Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir (UFC- Que Choisir), de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA) de la Sarthe, des Jeunes Agriculteurs Sarthe et de la Fédération Intercommunale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FISEA) de Val de Sarthe ;
- Les 300 contributions correspondent à des remarques générales ou des réclamations individuelles concernant un ou plusieurs point d'eau de la carte IGN et/ou la carte police de l'eau. Elles ne concernent pas la rédaction de l'arrêté en question ;
- Ces 300 contributions correspondent à **196** exploitants différents.





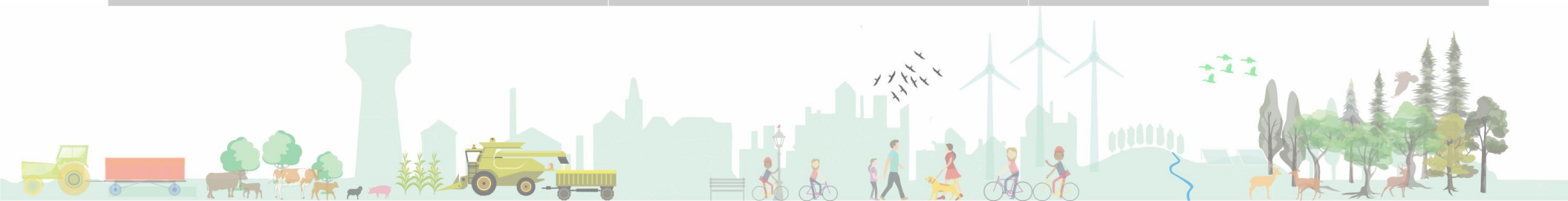
**PRÉFET  
DE LA SARTHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Arrêté ZNT du 11 février 2021

### *Répartition des réclamations*

Intermittence ou absence d'écoulement	26	9 %
Fossé « artificiel » (remembrement etc..)	166	55 %
Busage	28	9 %
Point d'eau inexistant	22	7 %
Erreur de positionnement sur la carte	3	1 %
Autres	55	18 %
	<b>300</b>	<b>100 %</b>





## PRÉFET DE LA SARTHE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### Arrêté ZNT du 11 février 2021

- Définition du « point d'eau » différente de « cours d'eau »  
→ en lien avec la nécessité de prendre en compte certains fossés qui ne sont pas des cours d'eau selon la définition du L.215-7-1 du CE ;
- Les problèmes d'« erreurs » de carte sont < à 10 %. Celles concernant la carte IGN au 1/25 000<sup>e</sup> posent la question de la mise à jour de cette carte.  
→ un courrier du préfet à la ministre a été envoyé le 5 mars 2021 afin de l'interpeller sur la question
- ZNT assimilée à bande enherbée  
→ l'arrêté définit des zones de non traitement mais n'impose pas de zones tampons avec l'application d'une bande enherbée.

